

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Compagnie d'Assurance Allianz Risques Mondiaux É.-U.
(nom utilisé au Québec par Allianz Global Risks Us Insurance Company)

Avis de modification de permis
 Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 17 mai 2019, le permis d'assureur de Compagnie d'Assurance Allianz Risques Mondiaux É.-U. afin d'y ajouter la catégorie « assurance contre le détournement ». L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- | | |
|--|--|
| - Assurance automobile | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance aviation | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance de biens | - Assurance maritime |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance contre la maladie ou les accidents |
| - Assurance cautionnement | - Assurance de détournement |

Le fondé de pouvoir au Québec est monsieur Daniel Picotte, dont la place d'affaires est située au 800, rue du Square-Victoria, bureau 3700, Montréal (Québec), H4Z 1E9, Canada.

Le siège de l'assureur est situé au 225, West Washington Street, Chicago Illinois 60606, US

Fait le 17 mai 2019

Autorité des marchés financiers

Ledor assurances inc.

Avis de délivrance de permis
 Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, suite à la transformation de Groupe Ledor Inc., mutuelle d'assurance le 12 juin 2019, un permis d'assureur à Ledor assurances inc., l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Assurance automobile | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance de biens | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance cautionnement | |

Le siège de l'assureur est situé au 78, boulevard Bégin, Sainte-Claire (Québec), G0R 2V0.

Fait le 12 juin 2019

Autorité des marchés financiers

Fiducie Équitable
(nom utilisé au Québec par Equitable Trust)

Avis de délivrance de permis

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 12 juin 2019, un permis à Fiducie Équitable l'autorisant à exercer ses activités en tant que société de fiducie.

Le représentant principal au Québec est Michelle Gagné dont l'établissement d'affaires est situé au 2500-1 Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B1R1, Canada

Le siège de l'assureur est situé au 700-30 St. Clair Avenue W, Toronto Ontario M4V3A1, Canada.

Fait le 12 juin 2019

Autorité des marchés financiers

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.